

DÉCLARATION DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Chez Cebeo et Sobe-Log, nous voulons être la référence en matière de pratiques commerciales durables et éthiques, dans le respect de l'individu, de la planète et de la société dans son ensemble. Le respect de l'environnement, de la sécurité et de la santé fait partie de notre politique de développement durable et fait partie intégrante de tout ce que nous faisons.

Grâce à notre expertise, notre expérience, notre position sur le marché et notre large gamme de biens et de services, nous visons à répondre aux souhaits et aux besoins de nos clients. Nous le faisons avec nos partenaires qui partagent la même vision et développent des initiatives tangibles pour contribuer à un avenir plus durable.

La protection de l'environnement et le contrôle des conditions de travail, de la sécurité et de la santé relèvent de la responsabilité directe de la direction, soutenue par l'ensemble des cadres et des employés. Nos employés sont consultés en matière de sécurité, de santé et d'environnement et nous comptons sur leur coopération pour faire de cette politique une réalité quotidienne, dans tout ce que nous faisons.

Les objectifs en matière de santé et de sécurité sont les suivants :

- Garantir des conditions de travail sûres et saines afin de prévenir les incidents et les maladies liées au travail chez les employés et les tiers.
- Encourager une culture de la sécurité afin d'accroître la sensibilisation et l'appropriation, de signaler les comportements dangereux, d'impliquer les employés et de reconnaître les bonnes pratiques.

Les objectifs en matière d'environnement sont les suivants:

- Sensibiliser au changement climatique et à notre impact sur l'environnement.
- Prévenir les dommages causés à l'environnement (air, eau, sol) et signaler les incidents environnementaux afin d'éviter les effets indésirables sur l'environnement.
- Encourager une utilisation plus efficace de l'eau, des combustibles fossiles, de l'électricité et, par conséquent, de nos émissions de CO2.
- Prévenir et réduire les déchets et les emballages

Outre le respect des lois et règlements applicables et des normes ISO 45001 et 14001 en vigueur, nous nous concentrons également sur l'amélioration continue en mettant en œuvre des pratiques durables dans toutes nos activités. Pour y parvenir, nous consacrons chaque année les ressources financières, la formation et le temps nécessaires à cette fin.

Régis André

2/04/2024